

cule caudal et le mode de cuirassement de celui-ci», doit rentrer dans le genre *Peltura* formé postérieurement par M. Perugia<sup>(1)</sup>, qui le sépare du genre de M. Sauvage «surtout à cause de l'important caractère d'avoir le corps partiellement cuirassé». Cette espèce à laquelle nous conservons le nom donné par M. Vaillant se distingue nettement de *Peltura Bovei* Perugia, aussi du Congo, par la longueur plus grande de la tête, la situation des narines, le nombre des rayons de la pectorale, les barbillons plus courts.

---

MOEURS ET MÉTAMORPHOSES D'UNE TENTHRÈDE APPARTENANT

À LA FAUNE TUNISIENNE,

PAR L.-G. SEURAT.

Lors de mon dernier voyage en Khroumirie (Régence de Tunis), j'eus l'occasion de rencontrer, au mois de juin 1899, quelques jeunes Chènesliège non encore démasclés, dans la couche subéreuse desquels s'étaient établies de nombreuses larves de Tenthredes; chacune de ces larves avait creusé une galerie sensiblement normale à la surface de l'écorce, de 2 à 3 centimètres de longueur, s'avancant jusque dans la région profonde de l'écorce, et terminée en cul-de-sac dans cette région, à section sensiblement circulaire, de 2 millim. 1/2 à 2 millim. 3/4 de diamètre, ouvertes à l'extérieur par un trou arrondi, de même calibre. Ces larves, ramenées en France, ont continué à vivre et se sont nymphosées dès les premiers beaux jours de cette année; j'ai pu obtenir, dès les premiers jours d'avril, de nombreux spécimens des deux sexes du *Strongylogaster Desbrochersi* Konow, et du *Strongylogaster Desbrochersi* var. *lepticus* Konow.

*Description de la larve.* — La larve est d'une couleur générale vert d'herbe. Elle comprend une tête assez volumineuse, bien distincte, trois segments thoraciques portant chacun une paire de pattes articulées, et dix segments abdominaux.

La tête porte latéralement, et très en arrière, deux yeux bordés d'un large cercle noir; en avant, deux antennes courtes, massives, coniques, cinq-articulées, l'article terminal étant de couleur brune; les antennes sont situées de chaque côté des mandibules et entourées d'un cadre chitineux arrondi.

<sup>(1)</sup> A. PERUGIA, *Intorno ad alcuni Pesci raccolti al Congo dal capitano G. Bove*. *Ann. mus. civ. Genova*, 2<sup>e</sup> série, X, 1890-91, p. 972.

*Armature buccale.* — Le labre, de couleur marron, est échancré en avant sur son bord libre ; à droite et à gauche du cadre buccal sont deux mandibules fortement chitinisées, 4-dentées, ces dents étant de couleur noire ; la mandibule est fortement fixée en avant et en arrière, les seuls mouvements possibles étant des mouvements de rapprochement et d'écartement sur la ligne médiane autour d'un axe antéro-postérieur ; les dents de la mandibule sont courtes, fortes, tranchantes sur leur face interne, et sont bien propres au travail de fouissage du Liège.

Les mâchoires sont également fixées d'une façon très solide : une lame basilaire allongée est maintenue en place sous le cadre buccal ; cette lame présente des lignes d'épaississement qui en assurent la rigidité ; elle porte latéralement un palpe maxillaire massif, conique, 5-articulé, testacé, l'article terminal étant brun ; la lame basilaire se continue, à son extrémité antérieure, par un lobe en forme de griffe, fortement chitinisé, articulé par sa face externe à la base du palpe, et par son extrémité postérieure interne à une tête d'articulation en rapport avec deux tiges fortement chitinisées, qui sont des épaisissements de la membrane basilaire, l'écartement de ces deux tiges étant maintenu par une troisième qui constitue la base d'un triangle isocèle ; cette base s'appuie sur celle d'un second triangle dont le sommet est solidement fixé au côté postérieur de la lame basilaire ; grâce à cette disposition, le lobe externe possède une solidité très grande et peut se mouvoir autour de son articulation avec l'article basilaire du palpe. La mâchoire comprend en outre un lobe interne, recouvert par le précédent, constitué par une lame pentagonale articulée par un sommet à la base du palpe, et portant sur son côté interne dix longues baguettes chitineuses dont l'ensemble forme une sorte de peigne.

La lèvre inférieure est de couleur testacé clair ; les palpes labiaux sont 3-articulés, le dernier article étant de couleur plus foncée.

*Thorax.* — Les trois segments thoraciques portent chacun une paire de pattes assez rapprochées sur la ligne médiane, 5-articulées, le dernier article étant constitué par une griffe assez forte ; les trois articles terminaux sont bruns ; l'article basilaire présente, sur sa face antérieure et sur sa face postérieure, une ligne chitineuse brune ; la face postérieure de la patte est garnie de poils plus nombreux et plus allongés.

Le prothorax porte une paire de stigmates ovales très grands, situés à la même hauteur que les yeux ; le méso- et le métathorax sont dépourvus de stigmates.

*Abdomen.* — L'abdomen comprend dix segments, le premier étant très étroit ; les huit premiers segments portent chacun une paire de stigmates, situés latéralement à un niveau légèrement plus élevé que le stigmate prothoracique ; ces stigmates sont elliptiques, beaucoup plus petits que le

premier. Les deuxième, troisième. . . , huitième segments, et le segment anal, portent sur leur face ventrale, et latéralement, chacun une paire de disques ambulatoires, rétractiles, terminés à leur extrémité par une sorte de ventouse.

La région dorsale du segment anal est très développée; l'anus, allongé transversalement, est terminal.

*Appareil respiratoire.* L'appareil trachéen comprend essentiellement deux troncs longitudinaux latéraux en communication avec l'extérieur par neuf paires de troncs stigmatiques; les troncs stigmatiques sont en outre reliés entre eux par des arcs trachéens plus fins, dont l'ensemble forme un second tronc longitudinal. Les troncs latéraux sont reliés entre eux, dans la région abdominale, par des commissures latéro-ventrales; les troncs latéro-dorsaux et les troncs profonds ne présentent rien de particulier.

*Adulte.* — Les palpes maxillaires, très allongés, sont 6-articulés, l'article basilaire étant très petit, les cinq autres sensiblement égaux entre eux; les palpes labiaux sont 4-articulés, les quatre articles étant sensiblement égaux entre eux.

Le corps de l'adulte présente latéralement neuf paires de stigmates: le premier stigmate, plus grand que les autres, allongé, est situé dans la membrane articulaire qui réunit le pronotum et le mésonotum, en avant de l'aile antérieure; le second stigmate est situé sur le bord inférieur du tergite du segment médiaire; il y a enfin sept paires de stigmates sur les tergites des sept premiers segments abdominaux. Les troncs longitudinaux latéraux existent avec les mêmes caractères que chez les larves; ils sont réunis par sept commissures latéro-ventrales abdominales.

La tarière de la femelle est relativement courte, l'œuf est allongé, un peu arqué.

Il est probable que ces larves de Tenthrède ne fouissent le Liège que lorsqu'elles sont parvenues à l'état adulte, et n'y viennent chercher qu'un abri pour passer l'hiver et accomplir leurs métamorphoses; l'examen de leur galerie paraît le démontrer; ces galeries sont, en effet, creusées par la larve de l'extérieur, vers l'intérieur, et du même calibre dans toute leur longueur: on trouve à la surface du Liège de nombreuses ébauches de ces galeries; en tout cas, la présence de ces larves ne peut qu'être préjudiciable à l'arbre, l'écorce étant quelquefois sillonnée dans tous les sens.

Un certain nombre de ces galeries sont occupées par un cocon cylindrique, arrondi aux deux bouts, papyracé, brunâtre pâle, qui est celui d'un Ichneumonide, le *Spilocyrtus ornatus* Gravenhorst (déterminé par M. le D<sup>r</sup> Tosquinet), dont la larve est parasite de celle des Tenthrèdes. La larve de cet Insecte est semblable à celles des Ichneumonides parasites externes: les troncs trachéens latéraux sont réunis par des commissures latéro-ventrales abdominales.

Le *Strongylogaster Desbrochersi* a été rencontré par M. Desbrochers à Teniet el Hàad (Algérie) et décrit par M. le pasteur Konow<sup>(1)</sup>, qui a bien voulu déterminer nos exemplaires.

PHYSIOLOGIE DE LA COLORATION CHEZ HIPPOLYTE VARIANS,

PAR J.-W. KEEBLE, M. A. Cambridge  
ET F.-W. GAMBLE, M. Sc. Owens College, Manchester<sup>(2)</sup>.

(TRAVAIL FAIT AU LABORATOIRE MARITIME DU MUSÉUM,  
DIRIGÉ PAR M. LE PROFESSEUR PERRIER.)

*Introduction.* — Pendant l'été de 1899, nous avons continué, au laboratoire maritime de Tatihou, les recherches commencées l'année précédente sur le même sujet. Nous devons exprimer nos sincères remerciements à M. le professeur Perrier et à M. Malard, qui nous ont permis de travailler à Tatihou et qui ont mis à notre disposition les riches ressources du laboratoire.

Nous avons été beaucoup aidés, dans ces expériences, par l'habileté et la patience de M<sup>r</sup>s Keeble qui non seulement a vérifié nos résultats, mais nous a recueilli des matériaux avec beaucoup de zèle et souvent conseillé pour l'établissement de méthodes d'observation spéciales.

Pour rendre intelligibles les résultats obtenus pendant cette année, il est nécessaire de résumer brièvement l'état de la question telle que l'avaient établie antérieurement soit nos propres recherches, soit celles des auteurs.

Kröyer, Malard, Herdmann, et surtout Pouchet, dans un travail classique, ont établi le pouvoir que possèdent certains Crustacés de changer rapidement de couleur.

Il est bien démontré qu'*Hippolyte varians* possède plusieurs formes distinctes par leur coloration, et ces variations coïncident avec l'habitat de façon si étroite, que nous pouvons dire : « La couleur de l'animal est celle du fond sur lequel il se tient ».

Les observateurs ne sont pas d'accord sur l'étendue du changement de couleur chez *Hippolyte varians* et la façon dont il s'effectue, ni sur la nature des *stimuli* qui amènent ce changement, et le processus par lequel agissent ces *stimuli*.

(1) *Deutsche Entom. Zeitsch.*, 1891, Heft 11, p. 214-215.

(2) Ce mémoire, écrit en anglais, a été obligeamment traduit par M. CORTIÈRE, chef de travaux à l'École des Hautes-Études et professeur agrégé à l'École supérieure de Pharmacie.